

Attention : Conformément à la réglementation bruxelloise sur l'intégration civique, vous serez peut-être obligé(e) de participer au programme d'intégration civique à Bruxelles.
Voulez-vous lire cette lettre dans une autre langue ? Naviguez vers <http://documenten.mijninburgering.be>.

Date [XXX]
Lieu [XXX]
Votre numéro de registre national [XXX]

Invitation : Programme d'intégration civique après votre déménagement

Cher/Chère [XXX],

Vous avez déménagé. Bienvenue à [XXX]!

Vous participez au programme d'intégration civique chez [XXX]. Votre programme n'est pas encore terminé. Pour cette raison vous pouvez vous adresser à [XXX] pour continuer l'encadrement.

Nous vous aiderons volontiers à trouver votre chemin dans votre nouveau foyer.

Le gouvernement bruxellois (GGC) déterminera si le programme d'intégration civique est obligatoire pour vous. Votre commune vous contactera. Ensuite, vous recevrez plus d'informations.

Quels sont les bénéfices du programme d'intégration civique ?

- Le programme vous donne l'opportunité d'apprendre et de trouver votre chemin dans notre société.
- Vous ferez connaissance avec de nouvelles gens.
- Vous n'avez pas d'ordinateur ou de portable ? Vous pouvez utiliser une tablette pour le cours d'orientation sociale numérique.
- Avez-vous terminé le programme avec succès ? Vous recevrez un certificat d'intégration civique. Ce certificat peut vous aider à acquérir la nationalité belge.

Quoi devez-vous faire ?

N'hésitez pas à prendre rendez-vous avec [XXX]. Appelez [XXX].

Nous regarderons volontiers si vous pouvez continuer le programme que vous avez commencé.

L'adresse est : [XXX]

Vous souhaitez participer au programme d'intégration civique à un autre endroit ? Sur [XXX] vous trouverez toutes les adresses.

Voulez-vous plus d'informations ?

Vous trouverez plus d'informations sur le site Web <http://www.bon.be>.

À bientôt !

Cordialement,

[XXX]

DUMINIKY